

Réf: Dossier 372068

## Avis de constitution

### SOCIETE « HARIYAMA CONSEILS »

Siège ABIDJAN-MARCORY GFCI en face de l'INJS , Lot  
701 Section DT Parcelle 929, 11 BP 1161 Abidjan 11, Lot  
701, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/09/2024 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD, et enregistrés au CEPICI le 26/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HARIYAMA CONSEILS »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger :

- Conseil et ingénieries financiers ;
- Conseils en développement d'affaires ;
- Intermédiation d'affaires internationales;
- Formations ;
- Commerce ;
- Import-export

Et en plus, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser la création de richesse et le développement

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-MARCORY GFCI en face de l'INJS , Lot 701 Section DT Parcelle 929, 11 BP 1161 Abidjan 11, Lot 701, Ilot 0

Dirigeant(s) M YAPO BROU PATRICK ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13435 du 26/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79611/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

